



La certification en 2016

publié le 03/11/2015 - mis à jour le 03/01/2016

Descriptif :

Cadrage national des épreuves de la certification session 2016

► Inscription des élèves

L'inscription des élèves se fait dans l'établissement d'origine **entre le 23 novembre 2015 et le 18 décembre 2015** sur l'application OCEAN.

Sauf cas de force majeure, tout élève inscrit est tenu de se présenter à toutes les épreuves.

► Dates de l'épreuve d'expression orale

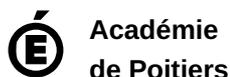
Cette épreuve doit se dérouler **entre le 15 février et le 19 mars 2016** à des dates fixées au niveau académique.

► Date des épreuves écrites cf B.O. n°47 du 17 décembre 2015 [↗](#)

La date retenue cette année est le **mercredi 9 mars 2016**. Les épreuves auront lieu de 9h à 12h.

► Formation à la certification

Comme chaque année, une formation sera organisée au niveau académique pour les personnes désireuses d'inscrire leurs élèves et n'ayant encore jamais suivi cette formation.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.